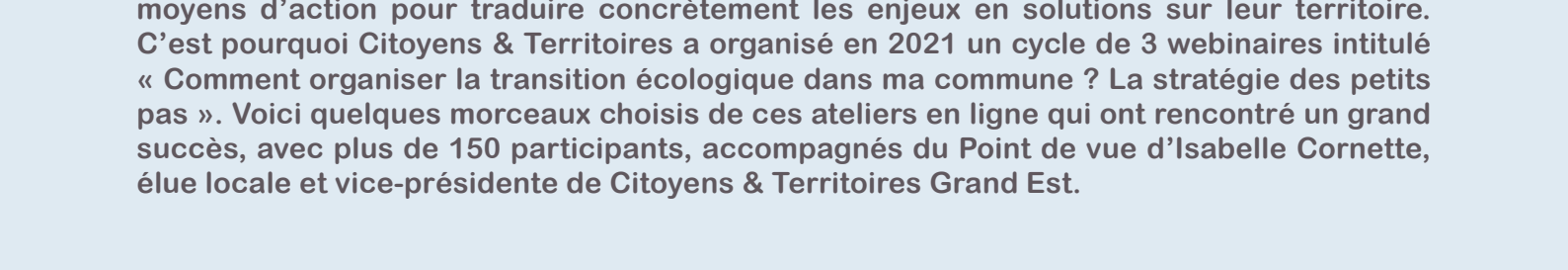


Terres d'Échos #30

LA LETTRE DE CITOYENS & TERRITOIRES GRAND EST

- Novembre/Décembre 2021 -



Les questions environnementales font désormais partie des préoccupations principales des citoyens et génèrent des attentes importantes envers leur élus locaux. Par ailleurs, les maires bénéficient d'une relation privilégiée avec les habitants et disposent de moyens d'action pour traduire concrètement les enjeux en solutions sur leur territoire. C'est pourquoi Citoyens & Territoires a organisé en 2021 un cycle de 3 webinaires intitulé « Comment organiser la transition écologique dans ma commune ? La stratégie des petits pas ». Voici quelques morceaux choisis de ces ateliers en ligne qui ont rencontré un grand succès, avec plus de 150 participants, accompagnés du Point de vue d'Isabelle Cornette, élue locale et vice-présidente de Citoyens & Territoires Grand Est.

INITIATIVES TERRITORIALES

COMMENT ORGANISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS MA COMMUNE ? LA STRATÉGIE DES PETITS PAS

Le fil rouge de ce cycle de webinaire a été le guide « *Aujourd'hui mon territoire* », édité par l'ADEME, qui partage des clés et propose des actions concrètes pour que les élus désireux de s'engager dans la transition écologique puissent inclure l'environnement dans la gestion quotidienne de leurs territoires. Les 42 fiches accessibles en ligne traitent des principales problématiques rencontrées dans les communes : énergie, mobilité, achats responsables, aménagement durable, déchets, alimentation, actions éco-exemplaires, ... Pour les webinaires, nous en avons retenu trois : la gestion de l'énergie, le zéro déchet et la transition alimentaire.

Mieux gérer l'énergie

Le premier webinaire du 15 juin a été consacré à la gestion de l'énergie dans les communes. Jacques Valance, maire de La Chapelle-devant-Bruyères, et Cyprien Villemain, conseiller en énergie partagé du PETR de la Dédotie ont détaillé les différentes étapes possibles pour améliorer la gestion de l'énergie dans les communes. « C'est bien de commencer par l'optimisation des consommations dans le patrimoine communal, cela nécessite souvent peu d'investissements et génère rapidement des résultats. Puis on peut se pencher sur la rénovation énergétique des bâtiments, tout en étudiant la possibilité de produire des énergies renouvelables, par exemple en installant des panneaux solaires sur les toitures » a détaillé Cyprien Villemain. Une démarche illustrée par M. Valance, qui a bénéficié d'un bilan énergétique conduit par Cyprien en 2019. La première action a été la mise en place de systèmes de régulation du chauffage dans la salle polyvalente et la mairie-école, générant plus de 30% d'économies. Deuxième étape, la rénovation de la mairie-école avec notamment des travaux d'isolation et l'installation d'une chaudière à bois. La mise en place de panneaux solaires sur le toit est à l'étude.

Côté production d'énergies renouvelables, les projets citoyens ont le vent en poupe, comme l'a expliqué Coline Lemaignan, d'Alter Alsace Énergie, chargée de mission Énergie citoyenne pour le réseau GECLER. Les avantages des projets citoyens sont nombreux pour les communes : créer de la valeur économique, maîtriser son énergie et donc limiter la facture énergétique, impliquer les habitants et répondre à leur demande croissante en termes d'engagement en faveur de la transition écologique. Les projets peuvent prendre la forme de grappes photovoltaïques, de centrales villageoises photovoltaïques ou encore de parcs éoliens.

Pour leurs projets liés à la gestion de l'énergie, les maires peuvent s'adresser à plusieurs interlocuteurs : leur conseiller en énergie partagé – mais tous les territoires ne sont pas couverts –, les référents du dispositif Climaxion¹ et, spécifiquement pour les projets citoyens de production d'énergie renouvelable, les animateurs du réseau GECLER².



¹ <https://www.climaxion.fr>
² <https://gecler.fr/>

En route vers le zéro déchet

Ce deuxième webinaire organisé avec le concours de l'association Zéro Waste France³ a eu lieu le 1^{er} juillet. Au programme, les enjeux et les leviers d'actions possibles pour les communes qui souhaitent s'engager dans une démarche zéro déchets, sans pour autant avoir la compétence déchets, transférée à la structure intercommunale.

René Cailloux, maire d'Arnville, a présenté l'initiative communale d'achat d'un broyeur, mis à disposition des habitants et des communes avoisinantes, une solution de proximité qui permet d'éviter les brûlages de déchets verts et favorise leur réutilisation en paillage. Même son de cloche à Kunheim : « Nous avons commencé des ateliers zéro déchet dans la commune en avance par rapport à notre communauté de communes qui ne travaillait pas encore sur cette problématique » a expliqué Jill Koppe-Ritzenthaler, maire. « Mais ensuite, c'est la communauté de communes qui est venue en appui à la commune, notamment pour la réalisation du jardin de courges. Un technicien spécialisé dans le jardinage écologique nous a conseillé pour valoriser les déchets verts en andains, qui ont pu être utilisés par les habitants pour cultiver des légumes » a-t-elle indiqué. Ces témoignages ont parfaitement illustré la marge de manœuvre des communes pour lancer des actions de réduction des déchets et l'importance du lien entre le niveau communal et intercommunal.

Le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais Haute Gironde⁴ va plus loin en proposant aux communes une charte d'engagement pour les mobiliser sur la démarche Zero Waste (zéro déchet, zéro gaspillage), considérant que les communes sont l'échelon le plus pertinent car le plus proche des citoyens. « Nous proposons aux communes de mettre en place différentes actions, tous en leur laissant le choix entre plusieurs niveaux d'engagement : débiter sur le zéro plastique – c'est le premier niveau d'engagement -, puis adopter la charte Ma commune Zero Waste, qui engage la commune plus largement dans une dynamique Zero Waste visant la réduction des déchets via un certain nombre d'actions simples et concrètes. En contrepartie, nous leur apportons une aide méthodologique, matérielle et financière à raison d'1€ par habitant », a indiqué Clémentine Derot, chargée de projet Zero Waste au Smical. 49 des 138 communes membres du syndicat ont déjà adopté la charte Ma Commune Zero Waste.

Les possibilités existent donc bel et bien dans les deux sens : une commune peut prendre des initiatives Zéro déchet de manière indépendante, ou relayer un programme déployé par l'intercommunalité et bénéficier d'un appui spécifique.

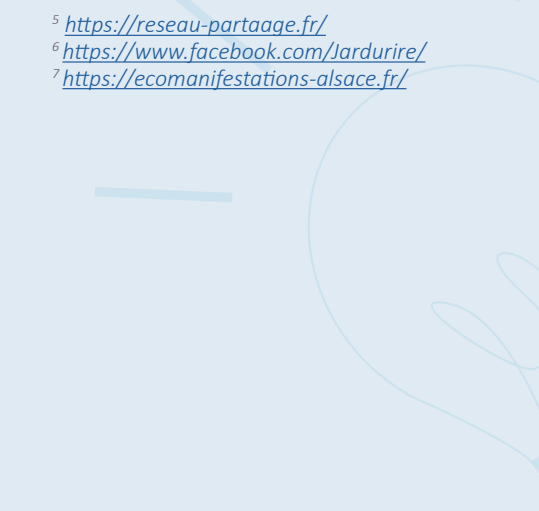
³ <https://www.zerowaste-france.org/>
⁴ <https://www.smical.fr/>

Transition alimentaire : je passe à l'action !

Le dernier webinaire a eu lieu le 19 octobre, co-organisé avec le réseau des acteurs de la transition alimentaire dans le Grand Est, Partageage⁵.

Lam Sene, chargé de projet jardins nourriciers au pays Terres de Lorraine, a présenté le projet du jardin de Neuvès-maisons⁶. Ce jardin est le fruit d'un partenariat entre les communes de Neuvès-Maisons et Pont-Saint-Vincent, la Communauté de communes Moselle et Madon, le Pays Terres de Lorraine, l'association ATD Quart Monde. Il s'intègre à la démarche sur l'alimentation du pays Terres de Lorraine intitulée « De la dignité dans les assiettes » et au PAT du Sud 54. Depuis le printemps 2020, une quinzaine de personnes en moyenne se retrouvent chaque samedi pour jardiner, aidés par Lam. « Avant la création de l'association et le démarrage du jardin, j'ai travaillé durant un an à la mobilisation des acteurs » a-t-il expliqué. « La construction d'un tel projet nécessite beaucoup de temps et d'énergie, et ensuite il est indispensable d'accompagner les bénéficiaires à la pratique du jardinage » a-t-il poursuivi. Ce projet expérimental est en phase d'essai sur le territoire du pays Terres de Lorraine, avec plusieurs autres communes volontaires.

Le deuxième sujet abordé dans ce webinaire a été la prise en compte de la transition alimentaire par les organisateurs de manifestations. En effet, les collectivités et associations sont nombreuses à organiser régulièrement des manifestations sportives et culturelles. C'est le moment de penser aux producteurs locaux, à la vaisselle lavable, au zéro déchet, ... L'association Eco Manifestation Alsace⁷ accompagne les porteurs de projets en leur proposant une charte qui couvre 7 domaines, dont l'alimentation, et répertorie une centaine de pratiques éco-responsables possibles, leur donnant accès à un label. « En matière d'alimentation, un point important est de discuter avec ses fournisseurs, pour les amener à récupérer les invendus, proposer un plat végétarien ou encore intégrer des produits bio ou locaux dans les plats » a expliqué Lou Egret, animatrice à l'association Eco-Manifestations Alsace. Lou accompagne essentiellement des porteurs de projets alsaciens, mais pas seulement ; en outre, elle est à la recherche de collectivités dans le Grand Est – hors Alsace – qui souhaiteraient se former sur l'accompagnement à la mise en place de la charte des éco-manifestations afin de démultiplier les possibilités de labellisation.

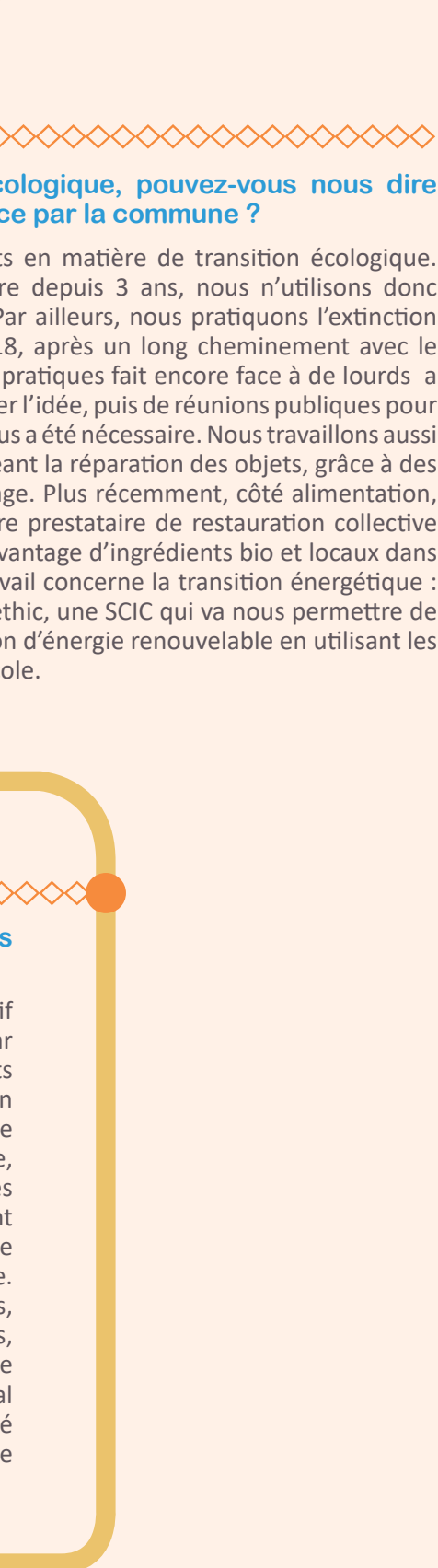


⁵ <https://reseau-partageage.fr/>
⁶ <https://www.facebook.com/jardinsur/>
⁷ <https://ecomanifestations-alsace.fr/>

POINT DE VUE

4 QUESTIONS À ISABELLE CORNETTE...

Isabelle Cornette, adjointe au Maire de Volstroff en charge de l'environnement, des écoles et du périscolaire, Vice-présidente de la Communauté de communes de l'Arc mosellan et Vice-présidente de Citoyens & Territoires.



Isabelle CORNETTE

C&T : Vous êtes adjointe au Maire de Volstroff, une commune d'un peu moins de 2 000 habitants. Selon vous, pourquoi la commune est-elle un acteur incontournable de la transition écologique ?

I.C. : La commune est l'échelon institutionnel le plus proche des habitants, c'est pourquoi je pense que les élus locaux ont toute leur place pour faire progresser la transition écologique sur leur territoire. Mais ce n'est pas toujours facile ! Nous sommes souvent confrontés à des difficultés en termes d'ingénierie. La commune est peu dotée en moyens humains, nous réfléchissons à des mutualisations, que ce soit avec d'autres communes ou collectivités, nous faisons aussi appel à des techniciens issus de structures spécialisées comme par exemple l'espace Paire pour l'habitat. Il faut aller chercher des ressources au travers de rencontres pour connaître les dispositifs qui existent, pour échanger avec les élus d'autres territoires qui n'ont pas les mêmes politiques que la nôtre, pour contacter les bons interlocuteurs ... ensuite répondre à des appels à projets et s'adapter à leur complexité. Nous n'avons pas fait l'école des élus ! Celle-ci est dans la pratique et au détriment du fil des ans.

C&T : En matière de transition écologique, pouvez-vous nous dire quelles actions ont été mises en place par la commune ?

I.C. : La commune porte plusieurs projets en matière de transition écologique. Nous sommes labellisés Commune nature depuis 3 ans, nous n'utilisons donc aucun pesticide sur les espaces publics. Par ailleurs, nous pratiquons l'extinction nocturne de l'éclairage public depuis 2018, après un long cheminement avec le conseil municipal « le bouleversement des pratiques fait encore face à de lourds a priori dans notre société – pour faire accepter l'idée, puis de réunions publiques pour lesquelles l'accompagnement d'experts nous a été nécessaire. Nous travaillons aussi sur la réduction des déchets en encourageant la réparation des objets, grâce à des ateliers animés par des bénévoles du village. Plus récemment, côté alimentation, nous sommes en lien avec la PEP57, notre prestataire de restauration collective pour la somme scolaire, afin d'intégrer davantage d'ingrédients bio et locaux dans les menus. Enfin, notre dernier axe de travail concerne la transition énergétique : nous venons d'adhérer à la société Énergétique, une SCIC qui va nous permettre de développer un projet citoyen de production d'énergie renouvelable en utilisant les toitures de la salle polyvalente puis de l'école.

C&T : Les associations de citoyens portent aussi des projets, comment sont-ils soutenus par la commune ?

I.C. : En effet, il y a par exemple l'association Ecomissions, dont l'objectif est de recréer du lien entre les producteurs et les consommateurs, par des groupements de commande et la distribution de paniers de produits locaux. L'association organise aussi beaucoup d'actions de sensibilisation sur des sujets liés à la transition écologique. Par ailleurs, un groupe de citoyens a initié un jardin partagé en permaculture. Autre exemple, l'école est labellisée éco-école depuis 11 ans, grâce à la volonté des enseignants, qui resocialisent cette labellisation chaque année, faisant ainsi évoluer leur projet. Pour toutes ces initiatives, la commune se positionne en facilitatrice, en apportant un soutien matériel et logistique. La municipalité se doit aussi de s'inscrire dans le relais de ces initiatives, le tout doit former un cercle vertueux où les initiatives des associations, des citoyens et des institutions se complètent et permettent d'élever le sens et la portée des projets. Pour le jardin partagé, un terrain communal a été mis à disposition des habitants. Pour l'école, la commune a financé des éclairages plus écologiques et des travaux dans la cour de l'école pour améliorer la gestion de l'eau.

C&T : De quoi rêvez-vous pour votre commune en matière de transition écologique ?

I.C. : Je souhaiterais que chaque citoyen prenne conscience de l'impact de son mode de vie sur l'environnement, et puisse s'investir dans l'une ou l'autre des actions menées à l'échelle de la commune.

Je pense aussi qu'il est nécessaire de réduire notre dépendance, sur le plan énergétique, c'est en bonne voie avec notre projet de production d'énergies renouvelables. Il y a aussi une marge de manœuvre importante en matière d'alimentation, il me semble important de gagner en autonomie afin de moins dépendre de territoires parfois très éloignés.

L'ÉCHO DES RÉSEAUX



LE RÉSEAU GECLER

Partout en France, des habitants, collectivités et acteurs locaux se rassemblent pour produire ensemble de l'énergie renouvelable. Tournés vers l'intérêt général avant tout, ils ouvrent le financement et la gouvernance des projets aux citoyens qui souhaitent s'y investir.

L'Agence Locales de l'Énergie et du Climat des Ardennes (ALEO8), Lorraine Énergies Renouvelables (LER) et Alter Alsace Énergie (AAE), avec le soutien de Cimaxis (ALTEO8), Lorraine Énergies Renouvelables (LER) et Alter Alsace Énergie (AAE), ont lancé le réseau GECLER. Leurs missions : la sensibilisation à l'énergie citoyenne, l'aide à l'émergence de nouveaux projets, la mise en œuvre des acteurs impliqués.

De nombreux avantages pour les territoires :

- **Créer et garder de la valeur économique**, pour 1 euro investi, 2,5 euros profitent au territoire. Les projets citoyens sont 2 à 3 fois plus rentables pour le territoire que les projets privés (source : étude d'Énergie Partagée – décembre 2019)
- **Maîtriser son énergie**. La facture énergétique d'un territoire est colossale. Ce sont autant de ressources économiques territoriales qui sortent de l'économie locale. De plus, ces prix sont instables et liés à des situations nationales ou internationales non maîtrisables.
- **Respecter ses engagements**, pour endiguer un réchauffement climatique destructeur, des collectivités se sont engagées à baisser leurs émissions de gaz à effet de serre, donc réduire leur consommation d'énergie tout en développant la production d'énergie renouvelable. Cet effort commun est un engagement nécessaire mais aussi une demande croissante des citoyens.
- **Impliquer les habitants et acteurs locaux**. Ces projets regroupent collectivités, acteurs privés et collectifs d'habitants autour de la nécessité de développer des moyens de production d'énergie dans l'intérêt direct du territoire.
- **S'appuyer sur l'énergie de ses habitants**. Des citoyens s'engagent bénévolement, énergiquement dans des initiatives locales de production d'énergie. Ensemble, ils s'engagent dans une aventure humaine. La collectivité peut choisir de les aider à se constituer et les appuyer concrètement.



Quel rôle pour la collectivité ?

- Investisseur**
 - Investissement dans la société de projet
 - Participation active à la gouvernance et aux décisions
- Facilitateur**
 - Soutien opérationnel (subventions, mise à disposition, facilitation...)
 - Proposition de sites de la collectivité (toitures, foncier...)
- Soutien**
 - Cadre propice à l'émergence de projet
 - Démarche d'animation du territoire

Le réseau GECLER en chiffres

- 43 projets en émergence, développement, construction ou exploitation
- 25 000 kW de puissance installée, dont 22 000 kW d'éolien
- 3 associations animatrices (ALE O8 ; LER ; AAE)
- 1 site internet, 1 lettre d'informations mensuelle – GECLER l'actu

Pour aller plus loin...

- La page internet dédiée aux collectivités qui développe en détail les sujets évoqués.
- Les subventions de l'Ademe et de la région Grand Est : Climaxion

Contact : reseau@gecler.fr

 Coline Lemaignan Animatrice - GECLER Alsace coline.lemaignan@alteralsace.org 03 89 50 06 20	 Léna Migne Animatrice - GECLER Champagne-Ardenne lena.migne@aleo8.org 03 24 22 03 23	 Laura Hubschwerlin Animatrice - GECLER Champagne-Ardenne laura.hubschwerlin@aleo8.org 03 10 93 02 58	 Sylvain Bailand Animatrice - GECLER Lorraine sylvain.bailand@alteralsace.fr 07 68 62 46 99
---	--	--	--

<https://gecler.fr/>
<https://www.facebook.com/RESEAUGECLER/>



À LIRE, À ÉCOUTER, À VOIR...

Ma propre énergie

Une histoire de l'énergie citoyenne

Cette web-BD ludique publiée par Énergie Partagée retrace les grandes étapes de l'histoire de l'énergie pour inciter chacun à s'impliquer vers une énergie maîtrisée, locale et renouvelable. Un outil pédagogique pour parler « simplement » d'énergie, et donner les pistes pour agir.

Elle est utilisable par tous et pour toute démarche éducative, disponible également en format papier.

Pour la télécharger la BD ou la commander en format papier, RV sur le site d'Énergie partagée en cliquant ci-dessous

www.energiepartagee.org Une histoire de l'énergie citoyenne

Cette lettre est éditée par Citoyens & Territoires - Grand Est • 7 rue Alexandre III, 54170 Colombey-les-Belles • 03 83 52 80 62 • accueil@citoyenterritoires.fr

Directeur de la publication : Olivier Jacquin • Rédacteur en chef : Claire Poinsgnon

• Textes : Fabienne Anquetil

• Crédits photos : C&T, GECLER, Énergie Partagée

• Illustration : Le Cil Vert

• Réalisation : Marion Guericolas • Dépôt légal : à parution • ISSN : 2553-0941 • Terres d'Échos est réalisée grâce au soutien de :

